

Sujet: [INTERNET] Contribution Enquête projet photovoltaïque Aurade

De : Olivier ROSES

Date : Fri, 16 Jul 2021 02:22:24 +0200 (CEST)

Pour : pref-aurade@gers.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur,

En termes de risques liés à l'hydrographie et l'hydrologie, il est stipulé risque faible, pourtant nous pouvons noter la remarque suivante :

« En termes d'eaux superficielles, le secteur d'étude (Aire d'Etude Eloignée) est marqué d'un réseau hydrographique dense et relativement complexe, au sein duquel les cours d'eau et fossés sont connectés à la Save (à l'ouest et au nord) et l'Aussonnelle (au sud). Le site est localisé dans le bassin versant du ruisseau d'Espinassou qui se rejette à quelques kilomètres dans le ruisseau des Crabères en rive droite, lui-même affluent de l'Aussonnelle, affluent de la Garonne.

Le site d'étude (AEI) est limitrophe avec deux plans d'eau, d'où un ruisseau (le ruisseau d'Espinassou) prend sa source. ».

Alors que nous sommes sur une tête de bassin versant de l'Espinassou, affluent du ruisseau des Cabères, comment se fait-il que ce projet qui prévoit une **couverture** photovoltaïque sur près de 7,46ha n'envisage pas qu'il pourrait avoir un impact, une aggravation du **risque d'inondations et coulées de boue** sur l'aval, sur la commune de FONTENILLES (31470) ? Vue la topographie du site d'implantation, vue la surface de **toiture** photovoltaïque de ce projet, comment se fait-il qu'aucune étude visant à **collecter les écoulements et à dimensionner un réservoir d'écêtement de crue** n'ait été envisagé ?

En attente d'une réponse à ces questions, me tenant à votre disposition, si besoin, pour de plus amples explications, je vous prie d'agréer, Monsieur commissaire enquêteur, l'expression de mes sentiments distingués.

Olivier Rosès

Amis de la terre du Gers

57 ROUTE DE VIC, 32000 AUCH

Amisdelaterre.gers@gmail.com

Tel: 06 08 47 26 94